

ACHAT

VENTE

LOCATION

LOCATION SAISONNIÈRE

ESTIMATION

HONORAIRES ACHAT/VENTE IMMOBILIÈRE -Maximum-

Tout type de mandat. Nos honoraires ne dépasseront à aucun moment la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche signé par le mandant. Le pourcentage s'applique sur le montant de la transaction, TVA inclus.

Montant de la transaction	Honoraires mandat exclusif	Honoraires mandat non exclusif
≤ 75 000 €uros	5 400 €uros TTC	6 000 €uros TTC
75 001 €uros – 199 999 €uros	7,5 % TTC	8 % TTC
200 000 euros - 500 000 €uros	5,5 % TTC	6,5 % TTC
≥ 500 001 €uros	4 % TTC	5 % TTC

Terrains à bâtir : 7 % TTC

Garage seul : 2 200 €uros TTC

Estimation de la valeur vénale : 195 €uros TTC

Charge de la rémunération vente : sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur.

Mandat de recherche :

- Pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence : rétrocession d'honoraires par le biais de l'agence détentrice du mandat
- Pour un bien identifié et vendu en direct propriétaire : 3% TTC charge acquéreur

* Barème actualisé le 01/02/2025